



RAPPORT FINAL



Thème : CONVIVIALITE INTERGENERATIONNELLE

Description de l'activité activités) :

En sélectionnant des thèmes proches des gens, nous espérons développer la curiosité et titiller l'esprit critique de nos concitoyens. La section locale de Frameries a mené depuis le renouvellement de son Bureau des actions visant à se rapprocher des groupes proches de sa Maison du Peuple. Le projet « Artisan du Progrès » offre l'opportunité de mener cette politique en extérieur.

Nous souhaitons mener une réflexion poussée sur les thèmes choisis et abordés par nos soins. Cela dit, vu que le choix de nos sujets concerne les personnes, nous ambitionnons d'appliquer au terrain communal les idées dégagées et ainsi vérifier la faisabilité de celles-ci.

Le projet est ouvert à tous, nous désirons vivement associer un grand nombre de personnes. Il va s'articuler autour des membres de la section locale. Nous sommes persuadés que ce projet permettra au Bureau de la section de renouer avec plusieurs associations citoyennes basées sur le territoire communal.

Nous démarrons le projet au sein de la Maison du Peuple dans un premier temps, nous souhaitons par la suite aller vers l'extérieur et pourquoi pas au cœur même des autres associations.

LES CREATEURS DE CE PROJET : M. Andréo Di Berardo & M. Sullivan JONAS.

Nombre de réunions : 5 débats

Dates : Mardi le 25 mars 2008, mardi le 22 avril 2008, mardi 20 mai 2008, mardi 24 juin 2008, mardi 16 septembre 2008

Lieu : Maison du Peuple Place Defuisseaux, 5 - 7080 Frameries

Animateurs (coordonnées complètes) :

Responsable du projet ; M. Andréo DI BERARDO rue des Alliés 23/21
7080 Frameries. GSM ; 0497 82 64 80. E-mail ; andreo@scarlet.be

Animateur ; M. Sullivan JONAS rue du Grand – Trait, 123
7080 Frameries. GSM ; 0476 32 03 02. E-mail ; srhj@skynet.be

Animatrice ; Mme Annelyse KANUMA. Rue de Moulin, 19
7032 Spiennes. GSM ; 0486 29 01 45 ; annelysekanuma@hotmail.com

Animatrice ; Mme. Yvonne SIMEONE. Rue du Hauts Monceaux, 5/1
7331 Baudour. GSM ; 0478 404 774. E-mail ; simeone.y.@skynet.be

Secrétaire – analyste ; M. Jean-François MEURANT rue ferrer 362
7080 Frameries. GSM ; 0494 66 05 79. E-mail ; el_borain@hotmail.be

Résumé de l'ambiance ; M. Sébastien FALLY Rue Jean Wauters, 161
7080 Frameries .GSM 0472 67 26 31. E-mail ; fally_sebastien@hotmail.com

Intervenants : M. Andréo DI BERARDO

M. Sullivan JONAS

Mme. Annelyse KANUMA

Mme. Yvonne SIMEONE

Nombre de participants : 57 Personnes

<p>Ce document est à envoyer aux participants à la réunion, au Secrétaire fédéral ainsi qu'à Gilles Doutrelepon (boulevard de l'Empereur 13, 1000 Bruxelles, gilles.doutrelepon@ps.be).</p>

Synthèse des réunions : des Artisans du Progrès du PS du Groupe de Frameries.

Notre l'opportunité pour nous les militants de Frameries est de s'impliquer dans la vie active d'évoluer le progrès social en invitant tous les concitoyennes et concitoyens au sein de notre Maison du Peuple de Frameries à des rencontres débats.

Les débats ont permis d'élaborer des pistes de réflexions très pointues, des suggestions concrètes très intéressantes.

Grâce à nos 57 personnes présentes dans les 5 débats en 10 mois, nous pouvons transmettre des bonnes pistes de réflexions, des suggestions concrètes très intéressantes au Boulevard de l'Empereur à Bruxelles du Parti Socialiste, afin de rédiger notre futur programme des élections régionales et européennes de 2009, le groupe de Frameries a débattu dans ;

« LA CONVIVIALITE INTERGENERATIONNELLE ».

- Le mardi 25 mars « éducation permanente ; les comités de quartiers, associations de citoyens et comités de riverains, vers une nouvelle façon de vivre sa citoyenneté » travail qui été réalisé par M. Sullivan JONAS Président de la section locale PS de Frameries.
- Le mardi 22 avril « l'enfance et famille » travail qui a été réalisé par la Présidente Section de Mons de L'UNICEF Mme. Annelise KANUMA
- Le mardi 20 mai « le logement = le bien-être » qui a été réalisé par M. Sullivan JONAS Président de la section locale PS de Frameries.
- Le mardi 24 juin « la santé » travail qui a été réalisé par Mme. Yvonne SIMEONE directrice adjoint d'un home pour personnes âgées
- Le mardi 16 septembre « les aînés » travail été réalisé par Mme. Yvonne SIMEONE directrice adjoint d'un home pour personnes âgées.

Conclusion.

Notre sentiment général ou moment de clôturer ce projet crée par le groupe de Frameries est que le concept de convivialité intergénérationnelle fût bien présent et vivant dans l'ensemble des ateliers.

Le lieu intergénérationnel est nous semble plus important que jamais pour la simple et bonne raison qu'il permet de transmettre aux générations des valeurs et des idées intéressantes pour les nouvelles générations.

Souvent, on charge l'école de beaucoup de missions alors que favoriser l'échange intergénérationnel serait beaucoup plus judicieux et même moins onéreux.

**Les créateurs de ce projet ;
M. Sullivan JONAS & M. Andréo Di Berardo**

Propositions concrètes à retenir : sur « l'Education permanente ».

- 1) Une suggestion a été lancée à ce sujet, il pourrait être souhaitable qu'un statut intermédiaire entre les associations de Faits et les A.S.B.L soient envisagés.
- 2) Pourquoi pas créer des managers de quartier ?
- 3) Rationnaliser les outils (créer un réseau des associations de quartiers).
- 4) Plus de moyens financiers pour les comités.

Propositions concrètes à retenir : sur « l'enfance et famille ».

Leitmotiv : Recréer ou consolider les liens entre les générations.

Pistes de réflexion sur la solidarité intergénérationnelle

1. Reconnaissance des personnes aidant la famille :
 - Renforcement des structures d'accueil et reconnaissance des aidants familiaux à charge d'une personne âgée malade/en fin de vie, d'une personne handicapée, d'une famille accueillante d'un enfant adoptif/orphelin, d'une mère au foyer.
 - Création d'un congé de soutien familial et maintien des droits à la retraite et Développer l'accompagnement, la formation et la coordination entre les acteurs pour faciliter le parcours des aidants familiaux de personnes âgées et handicapées
 - Validation des acquis des personnes aidant la famille

2. Facilitation de l'intergénérationnel:
 - Soutenir les jeunes qui entrent dans la vie active : parrainage par un aîné senior actif, créer un prêt « avenir jeunes », utilisation du microcrédit à bon escient : par ce biais, revaloriser les valeurs de l'emploi et du travail et notamment le travail manuel.
 - Créer un « compte épargne service » pour les retraités pour service rendu à la collectivité
 - Créer un passeport pour une retraite active avec possibilité d'accès à un espace public numérique aidé par un jeune du quartier
 - Promouvoir l'urbanisme intergénérationnel :
 - i. Avec jardin communautaire, kots à projet d'aide aux personnes âgées/d'aide aux personnes handicapées, des établissements rassemblant dans un même lieu une crèche et une maison de retraite où l'implication des petits enfants est favorisée ; un quartier rassemblant l'ensemble des services nécessaires au maintien à leur domicile des personnes âgées et de personnes handicapées habitant en HLM, ateliers communautaires : café broderie et trico' thé, ciné club de quartier...
 - ii. Avec une révision de la politique d'aménagement du territoire pour métisser les populations d'un point de vue socio- économique et en recréant des liens de voisinage sain et développer des rencontres sereines
 - iii. Avec un soutien des initiatives de développement du logement social

3. Facilitation de la conciliation vie de famille et vie professionnelle
 - Réforme du congé parental à poursuivre sans oublier les pères

Les activités d'intervention et de promotion de Services à la famille doivent être axées notamment sur les points suivants.

- L'élimination de la pauvreté
- La prévention de la violence et des mauvais traitements
- L'égalité d'accès aux services de santé, à l'éducation, à un milieu sécuritaire, à un revenu adéquat et à l'emploi
- L'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale
- La création de relations salutaires
- La prévention de la discrimination à l'égard des droits de la personne.
- Réseautage planning familiaux et CPAS... éducateurs familiaux, reconnaissance et Droit
- Emettre des énoncés de politique spécifiques et les faire demeurer en vigueur comme des politiques officielles de La ligue des familles :
- Cadre en matière d'action sociale (synopsis familial, rôle des familles, éléments de soutien de la famille, le besoin d'intervention en matière de politique sociale)
 - i. Redéfinition de la famille
 - ii. Répondre aux besoins développementaux : la discipline et la non violence
 - iii. Développement de la petite enfance
 - iv. Politique financière, micro financement
 - v. Egalité d'accès et de chances à l'éducation
 - vi. Emploi, Sécurité de revenus
 - vii. Prévention de la violence et des mauvais traitements
 - viii. Prévention de la précarité
 - ix. Homoparentalité, famille monoparentale...
 - x. Accès aux soins de santé... en tenant compte des problématiques actuelles... prévention et promotion de la santé familiale, mentale et physique
 - xi. Relations valorisantes
 - xii. Logements adéquats
 - xiii. Législation sur l'immigration et les réfugiés
 - xiv. Convivialité intergénérationnelle
 - xv. Générativité et parentalité
 - xvi. Diversité éducationnelle
 - xvii. Grossesse, maternité, allaitement
 - xviii. Pédagogie, jeux, développement
 - xix. Protéger et prendre soins des enfants
 - xx. Répondre aux besoins développementaux des enfants et compenser pour les retards de développement
 - xxi. Encourager les relations entre les enfants et leurs familles
 - xxii. Aider les enfants à créer des relations sécuritaires et attentionnées
 - xxiii. Attachement, la perte, la résilience
 - xxiv. Méthode KANGOUROU et prématurité

Conclusion à retenir sur « l'enfance et famille ».

- Travail de sensibilisation
- Promotion des droits à la participation des familles
- Education permanente au développement familial
- Mobilisation sociale et développement communautaire : Ressource de planification communautaire et de renforcement des capacités communautaires

Propositions concrètes à retenir : sur « le logement = le bien-être ».

1. Actuellement, il est de plus en plus difficile de trouver un logement décent à prix décent (c'est-à-dire, un prix conforme au revenu).
 - Il faut impérativement augmenter l'offre pour garantir ce droit.
 - Il faut diminuer la TVA à 6% pour achats de matériaux de construction pour encourager les gens à entreprendre des travaux de rénovation pour les maisons plus de 25 ans.
 2. Il faut inciter les propriétaires à rénover le patrimoine immobilier avec l'aide de la Région Wallonne.
 3. Il faut lutter contre la location d'immeubles non conformes à la dignité humaine.
 4. Il faut mettre en place un bureau énergie, urbanisme/architecture/environnement dans chaque commune.
 5. Etant donné qu'il n'a pas assez de logements prévus pour le troisième âge et pour la personne moins valide.
Afin que ces personnes ne soient pas obligées de se retrouver dans des institutions par manque de sécurité à domicile → Besoins de logements adaptés.
 6. Il faut mettre à la disposition du secteur locatif les logements inoccupés et abandonnés par leurs propriétaires.
 7. Il faut encourager la rénovation et la décoration florale des façades.
 8. Un logement social loué depuis plus de 20 ans dans le même logement social doit pouvoir devenir la propriété du locataire (moyennant un accord au niveau du coût) ==LE DROIT A LA PROPRIETE.
 9. Monter à 70 € pour couvrir les frais de notaire.
 10. Réfléchir au fonctionnement du crédit jeune voir pour augmenter le montant 111000 € depuis l'année 2000 prix du l'immobilier.
 11. D'incorporer des aides à l'installation d'énergie verte.
 12. Favoriser la création des nouveaux logements.
 13. Proposition du Parti de mettre une différence les revenus de remplacement et les salaires 25%
 14. Laisser le cadastre et les droits de succession.
 15. Donner une meilleure visibilité des aides de la Région Wallonne.
 16. Installer des Centres d'information de proximité des maisons de logement pour aider les gens dans leur démarche (*comme les maisons de l'emploi actuellement*).
-

Propositions concrètes à retenir : sur « la santé ».

1- Plus de publicités pour faire connaître les maisons médicales dans la région de Mons-Borinage.

2- Proposition d'action sur le terrain.

Des journées de dépistage gratuit organisées sur Colfontaine, à eu lieu l'année passée grâce à du bénévolat de médecins, d'infirmières de la région !

Pourquoi-pas étendre ses mêmes actions, une fois par an dans d'autres lieux de Mons-Borinage, voir peut-être avec la coordination dans le futur avec le ministre de la santé fédéral, ou bien le ministre de la santé de la Région Wallonne, éventuellement les mutuelles socialistes ou hôpitaux locaux du Borinage.

3- Médicaments (génériques, publicités et marketing).

4- Maison médicale à moindre coût-bénévolat.

5- Prévention (vaccin surtout les enfants).

6- Prise en charge des malades chroniques.

7- Plans nationaux (cancers, Alzheimer et malades cardio-vasculaires).

8- Accessibilité des médicaments et lutte contre le report des soins, garde dépendance, pathologie lourde, soins palliatifs.

9- Lutte contre la douleur.

10- Vécu du deuil (pourquoi-pas des groupes de réflexions dans le cadre des maisons médicales).

11- Plus de moyens pour lutter contre la maladie liée à l'alimentation (boulimie ou anorexie)

12- Qualité des soins et indemnisation des erreurs.

13- Plus de publicités pour les maisons médicales.

Propositions concrètes à retenir : sur « les aînés ».

Quand une personne âgée devient dépendante et que son autonomie à domicile n'est plus totalement garantie, quelles sont les alternatives au placement en institution. ?

Il existe des formules de transition afin de retarder le recours définitif à la maison de repos, selon les besoins et qui sont :

- Equipes médecins, infirmières, kinés, logopèdes à domicile.

- Il existe les services d'aides aux familles et aux personnes âgées. cette politique de soutien à la vie à domicile a été développé sous la tutelle du Ministre de l'Action sociale Ceci dans un souci d'optimiser la qualité de vie des personnes fragilisées. Ces services sont investis d'une double mission :
 1. Intervenir au domicile des personnes qui en font la demande en raison d'une incapacité d'accomplir des actes de la vie journalière (rôle des aides familiales ou d'aides seniors)
 2. La seconde s'adressant aux personnes qui nécessitent une présence continue, en ce compris la nuit (rôle des gardes à domicile)

- Les centres d'accueil de jour ou CAJ

- Les centres de soins de jour ou CSJ

- Les résidences services ou RS

- Les courts séjours ou CS

- Et je le cite mais cela est toujours à l'étude, à l'initiative du Ministre Donfut et c'est une première en région wallonne, le concept d'accueil familial permettant à des particuliers et sous conditions, d'héberger au maximum trois personnes âgées à son domicile.

Pour information :

L'APA Allocation pour aide à la personne âgée, elle est accordée à la personne handicapée de 65 ans ou plus qui, en raison de la réduction de son autonomie, doit supporter des frais supplémentaires. Il y a un plafond de revenu qui en détermine l'acceptation. Les documents et informations sont à retirer à l'administration communale.

POUR RAPPEL DES BESOINS;

- Ouvrir une pharmacie sociale avec la collaboration de la mutuelle socialiste et les maisons de santé.

- La gratuité des taxis sociaux.